



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/1216

Attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 6000 € à l'association l'éclectique pour le développement d'une résidence artistique au sein de la résidence autonomie sénior Danton dans le 3e arrondissement

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur** : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

**SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2021**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 23 NOVEMBRE 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 10 NOVEMBRE 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 26 NOVEMBRE 2021

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

**PRESENTS** : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. CHEVALIER (pouvoir à M. SOUVESTRE), Mme GOUST (pouvoir à Mme DELAUNAY), M. BLACHE (pouvoir à Mme CROIZIER), M. HERNANDEZ (pouvoir à M. LEVY), Mme FERRARI (pouvoir à Mme PALOMINO)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2021/1216 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT D'UN MONTANT DE 6000 € A L'ASSOCIATION L'ECLECTIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT D'UNE RESIDENCE ARTISTIQUE AU SEIN DE LA RESIDENCE AUTONOMIE SENIOR DANTON DANS LE 3E ARRONDISSEMENT (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 18 octobre 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon a pour ambition de développer les résidences artistiques au sein des établissements municipaux accueillant des personnes âgées : résidences autonomes et EHPAD.

Cette proposition impulsée par la délégation à la Culture et la délégation au lien intergénérationnel et au cadre de vie des aînés, sera co-pilotée par la Ville de Lyon et le Centre communal d'action sociale (CCAS) en partenariat avec la structure sociale et les mairies d'arrondissement concernées. Les structures culturelles lyonnaises seront aussi partenaires des projets. La mairie du 3<sup>e</sup> arrondissement a témoigné de son souhait d'expérimenter ce dispositif. La proposition est ainsi de lancer la première résidence artistique soutenue par la Ville à l'automne 2021 au sein de la résidence autonomie Danton dans le 3<sup>e</sup> arrondissement de Lyon.

Dans une approche transversale santé et solidarité - création artistique – action culturelle, les résidences artistiques au sein des établissements accueillant des personnes âgées ont pour objectif :

- **La création d'espaces de rencontres sensibles et d'émerveillement au contact des artistes** afin de lutter contre l'isolement des personnes âgées, de leur permettre de vivre dans la dignité ;
- **L'épanouissement et l'autonomie des personnes** par l'expérience artistique ainsi que la stimulation thérapeutique des capacités cognitives et psychomotrices ;
- **Le renforcement des liens avec les familles et les professionnels** des structures accueillantes en créant des instants de respiration et de partages communs ; la transmission d'outils de médiation aux professionnels ; le déplacement du regard des professionnels et des familles ;
- **L'ouverture du lieu** sur son environnement proche ;
- **Le soutien des artistes et de la création artistique** en donnant les conditions techniques et financières favorables à toute activité de création ;
- **Le soutien de la recherche et de l'expérimentation de formes artistiques de qualité** dans de dispositifs innovants ; la participation des artistes à la vie d'autres communautés professionnelles afin de nourrir la création contemporaine.

La résidence artistique aura la forme mixte d'une résidence d'actions culturelles et d'une résidence de recherche et de création. Elle sera lancée à la résidence Danton durant la semaine bleue en octobre 2021 et se déploiera sur une période de cinq à six mois d'octobre 2021 à février - mars 2022 à raison d'une vingtaine de jours minimum dédiés à la recherche et à la création artistique ; d'un cycle d'interventions d'une cinquantaine d'heures d'actions culturelles auprès des personnes résidentes ; d'une quinzaine d'heures pour la coordination du projet et la sensibilisation des personnels de la structure accueillante. La résidence artistique sera un levier pour une ouverture du lieu sur son environnement proche et pour favoriser une double mobilité : celle des résidents à l'extérieur de la structure et celle des groupes partenaires et des publics au sein de la résidence Danton.

Le projet de résidence artistique 2021/2022 qui se déroulera au sein de la résidence autonomie Danton s'intitule « Voix en partage » et sera porté par le groupe polyphonique les Mécanos (ASSOCIATION L'ÉCLECTIQUE).

Ce projet sera plus précisément mis en œuvre par deux chanteurs du groupe les Mécanos, Benoit Feugère et Sylvère Décot et occasionnellement, sur des temps festifs, par l'ensemble du groupe polyphonique. Ces deux chanteurs, formés au CEFEDM et au CFMI de Lyon, sont aussi musiciens-intervenants et possèdent une expérience solide en projets d'actions culturelles pour des publics variés : concerts commentés dans des EPHAD, travail en Centre pénitencier, ateliers de chants dans des écoles. Le groupe Les Mécanos possèdent par ailleurs une activité de création (sortie d'un EP en 2021) et de tournées.

Le projet « Voix en partage » se développe sur trois axes : des ateliers de chants avec les résidents et le personnel volontaire à partir du répertoire du groupe (polyphonies traditionnelles, chants à danser, plaintes) ; la création d'un répertoire construit et arrangé avec les résidents à partir d'une collecte de chants et de récits dans l'établissement. Enfin, la création de « relais mémoriels », des capsules sonores qui serviront à aller la rencontre des familles et professionnels puis des partenaires en dehors de la résidence (école Léon Jouhaux, MPT Rancy, associations de quartier, etc.). Des liens seront tissés avec ces partenaires extérieurs à la résidence afin d'assurer le rayonnement du projet et de favoriser les rencontres intergénérationnelles dans les murs et en dehors les murs.

Un concert du groupe Les Mécanos inaugurera le lancement de cette résidence artistique durant la semaine bleue.

La résidence artistique est co-financée par la délégation Culture et la délégation Lien intergénérationnel et qualité de vie des aîné.e.s. L'enveloppe est de 10 000 euros : 6000 euros seront financés au titre de l'action artistique et culturelle par la Ville de Lyon sur des crédits de fonctionnement de la Délégation à la Culture ; et 4000 euros seront financés par le Centre communal d'action sociale (CCAS).

Vu l'avis du Conseil du 3<sup>e</sup> arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

### **DELIBERE**

- 1- Une subvention de fonctionnement d'un montant de 6000 € est allouée à l'association l'Eclectique, pour le projet artistique au sein de la résidence autonomie sénior Danton dans le 3<sup>e</sup> arrondissement.
- 2- La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2021 de la Direction des Affaires Culturelles, programme SOUTIENAC, opération FONDSURG, LC 106847, chapitre 65, fonction 30, nature comptable 65748.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Grégory DOUCET